

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 826.136

Bouchage des bouteilles d'encre.

Société dite : KABUSHIKI KAISHA NAMIKI SEISAKUSHO résidant au Japon.

Demandé le 31 août 1937, à 14^h 17^m, à Paris.

Délivré le 27 décembre 1937. — Publié le 23 mars 1938.

La présente invention est relative aux fermetures des bouteilles d'encre et elle a pour objet une fermeture qui peut être retournée complètement sur l'extrémité de la
5 plume d'un porte-plume à réservoir laquelle traverse cette fermeture pour pénétrer dans la bouteille sans qu'il y ait de fuites d'encre.

La description qui va suivre en regard du
10 dessin annexé donné à titre d'exemple fera bien comprendre de quelle manière l'invention peut être réalisée.

La fig. 1 est une coupe verticale d'un bouchage conforme à l'invention, appliqué à
15 la fermeture du goulot d'une bouteille.

La fig. 2 est une vue en perspective du bouchage avec coupe partielle.

La fig. 3 est une vue en perspective à grande échelle d'un obturateur dans sa position de manœuvre avec son support partiellement en coupe.
20

La figure 4 est une vue analogue à la fig. 1 mais montrant les diverses parties dans les positions qu'elles occupent lors du rem-
25 plissage d'un porte-plume à réservoir, le bouchon étant enlevé.

Sur le dessin, on a représenté un chapeau 1 qui est fileté intérieurement en 1' pour se visser sur le col fileté 2' d'une bouteille d'encre 2. Une embouchure 3 est engagée dans
30 l'ouverture centrale filetée de la partie supérieure du chapeau 1 où elle est maintenue

par une partie filetée 3'. Si on le désire, l'embouchure peut être solidaire du chapeau. L'embouchure 3 peut être un peu évasée à
35 son extrémité extérieure et elle est pourvue à son extrémité intérieure d'un obturateur 4 maintenu en position au moyen d'un support 5 vissé sur cette extrémité intérieure.
40

L'obturateur 4 est constitué par une plaque élastique, telle qu'une feuille de caoutchouc et elle est coupée radialement depuis le centre par exemple comme il est représenté en 6 pour former plusieurs pans 4'. Une
45 feuille de garniture 7 est prévue pour assurer l'étanchéité sur la face extérieure de l'embouchure 3 et pour assurer le joint entre le col de la bouteille et le chapeau 1. Un bouchon 8, partiellement fileté en 8',
50 est vissé dans la partie filetée 3'' de l'embouchure pour appliquer son extrémité intérieure 8'' sur le siège formé dans l'épaule-ment annulaire 3''' de l'extrémité intérieure de l'embouchure 3.
55

Grâce à ce mode de construction, lorsque le bouchon 8 est enlevé et que la plume du porte-plume à réservoir a été introduite dans la bouteille d'encre par l'embouchure 3 en forçant l'obturateur 4 à s'ouvrir, l'extré-
60 mité filetée extérieure de l'enveloppe du porte-plume étant vissée en 3'' dans l'embouchure, on peut retourner la bouteille, comme le montre la fig. 4 sans qu'il y ait de

fuite d'encre, de sorte que l'encre peut facilement remplir le réservoir du porte-plume, grâce à sa tension superficielle, le porte-plume pouvant être d'une construction prévue pour permettre le remplissage de cette manière.

Les détails du porte-plume ne sont ni représentés, ni décrits car ils ne font pas partie de l'invention.

10

RÉSUMÉ.

L'invention concerne :

Une fermeture pour les bouteilles d'encre, comprenant un chapeau destiné à être appliqué sur le goulot de la bouteille, une em-

bouchure reliée au chapeau ou solidaire de celui-ci pour pénétrer par l'orifice central situé à la partie supérieure de ce chapeau, un obturateur muni d'un certain nombre de pans dirigés radialement et maintenus dans le fond de l'obturateur, un bouchon que l'on place dans l'embouchure et une feuille de garniture agissant avec cette embouchure et avec le col de la bouteille afin d'empêcher les fuites d'encre.

Société dite :

KABUSHIKI KAISHA NAMIKI SEISAKUSHO.

Par procuration :

ARMENGAUD jeune.

Fig. 1

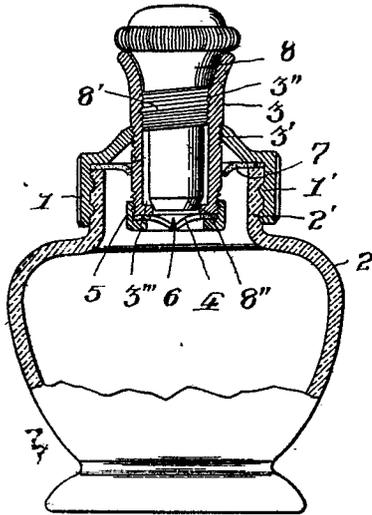


Fig. 3

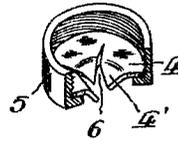


Fig. 4

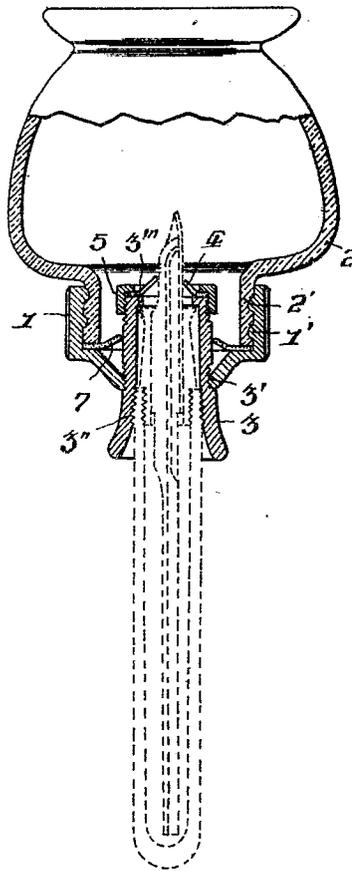


Fig. 2

